

Saint-Gervais sur-Mare

Castanet-le-Bas / Les Nières
Mècle / Rongas

BULLETIN MUNICIPAL

OBJECTIF 2020 - N°19



Sommaire

Le mot du maire _____ 1 - 2

LA VIE COMMUNALE

- Ainsi va la vie	3
- Hommage / Souvenir	4
- Cloches / École	5 - 6
- Dictionnaires / Collège	7
- Bibliothèque	7
- Les Treilles	8
- Château de la Roche	9
- Folklore / Aînés	10
- Travaux	11
- Budget communal	12
- Budget assainissement	13
- Gîtes communaux	14
- Urbanisme	15
- Téléalerte / MSAP	16
- Formalités administratives	17
- Civisme / Environnement	18

LA VIE ASSOCIATIVE

- Maison cévenole	19
- Los Coamels /CdF de Castanet	20
- Le soleil et la lune	21
- Grandir ensemble / APE	22
- CdF / Collectif des associations	23
- Dyn'hameau / Pétaque	24
- ACAPMOS / Mècle ensemble	25
- Cercle de Rongas	26
- Chorale de la Mare	26
- Sports au canton	26
- Gaule minière de la Mare	26

PRATIQUE

- Agenda des festivités 2018	27
- Hébergement	28
- Memento pratique	28

Si vous avez des suggestions
ou des documents à proposer
pour notre prochaine édition,
n'hésitez pas à nous contacter
en vous adressant
au secrétariat de la mairie.
Merci.

Photos de couverture : mairie de St-Gervais

Conception : mairie de St-Gervais,
E. NOUBLANCHE.

Maquette : edith.noublanche@wanadoo.fr

Imprimerie : ORB COLOR - 04 67 95 02 93

La mairie à votre service

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9h30/12h
- lundi, mardi, mercredi 13h30/16h, vendredi 13h30/17h

Tél.: **04 67 23 60 65**

email: mairie.stgervaismare@wanadoo.fr

site : <http://www.stgervaismare.fr>

Maire : Jean-Luc FALIP,
vice-président du conseil départemental

Adjointes : - Annie BOBIN
- Jean-Bernard DURAND
- Valérie GRANIER

Accueil sur rendez-vous.

Secrétaire générale des services : Caroline THERON

Secrétaire : Samira SAKAT

Réservation des gîtes auprès du secrétariat
Renseignements le week-end au 06 84 82 33 51

Urbanisme / cadastre

Réception des administrés sur rendez-vous uniquement
(de préférence les mardis après-midi)

Associations

Réception des demandes et remise des photocopies
uniquement les lundi après-midi et vendredi après-midi.

Demandes d'acte d'état civil : à l'accueil.

Pour les demandes à distance, un écrit est obligatoire
(courrier ou email).

Pour toute demande spécifique, la prise de rendez-vous est
fortement conseillée. En l'absence de rendez-vous, un délai
d'attente est à prévoir.

Permanences

- **Relais Info Famille Itinérant :** 04 67 79 35 93; viefamiliale.pol34@orange.fr
- **Assistance sociale :** antenne médico-sociale Bédarieux 04 67 67 47 10
- **M.L.I. :** 04 67 95 14 60

Bibliothèque :

1^{er} étage de l'ancien immeuble Moutou, accès dans la cour de la poste.
Horaires : mardi de 16h à 18h, vendredi de 15h à 17h

Atelier pour enfants les jeudi de 16h30 à 17h30
(en dehors des vacances scolaires)

Marché hebdomadaire :

Tous les jeudis matin - Place du Quai

Bus Saint-Gervais - Bédarieux

Pour les horaires contacter la mairie



Passage à l'heure d'été
le dimanche 25 mars 2018
à 2h du matin il sera 3h

Passage à l'heure d'hiver
le dimanche 28 octobre 2018
à 3h du matin il sera 2h





Le mot du maire

Mes chers administrés,
Chers amis,

Au terme d'une année en demi-teinte, tant la morosité générale est de mise, j'ai plaisir à vous retrouver avec de quoi nous réjouir pour notre village de Saint-Gervais-sur-Mare et l'ensemble de ses hameaux.

Les derniers stigmates des intempéries dévastatrices de 2014 ont disparu. Grâce à l'arrivée des financements attendus, nous avons pu nous lancer dans les tout derniers chantiers. Ainsi, le mur qui s'était effondré au centre du village a désormais laissé place à une véritable perspective, donnant un vrai charme à l'ensemble.

Vous n'ignorez pas que le collège – indicateur de vitalité pour une commune – est depuis mon premier mandat au cœur de mes préoccupations. Aussi, quel bonheur d'avoir désormais deux classes de sixième ! Voilà qui est de merveilleux augure pour la vitalité et l'avenir de l'établissement. Grâce aux efforts de la municipalité et des différents personnels, les enfants ne le fréquentent pas pour la seule proximité, mais parce que les propositions d'enseignement et le cadre en font un accueil scolaire attractif.

L'année qui s'achève a également été déterminante pour un autre type d'accueil que l'accueil scolaire : celui de la santé.

Chacun sait l'ampleur de la désertification médicale et le docteur Maurel n'a pas manqué de m'alerter à ce sujet : viendra le jour où il prendra une retraite bien méritée. Qu'advient-il alors de ses patients ?

Qu'il soit vivement remercié de son intervention, car elle a déclenché un processus qui nous permet désormais de rester sereins.

Après consultations et entretiens avec les différents socioprofessionnels et services concernés, un terrain a été mis à disposition par la commune. Il est situé à proximité des Treilles et verra la construction d'une maison pluridisciplinaire dite de santé. On y trouvera permanence des médecins, kinés, infirmiers libéraux, de l'Esat, pharmacie... Ce projet, porté par l'association de santé des docteurs Maurel et Castan, a fait l'objet de demandes de subvention et devrait recevoir un avis définitif au printemps 2018. Inscrit dans le contrat de ruralité signé en présence du préfet Pierre Roessel, du président du conseil départemental Kléber Mesquida et du président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles Jean Arcas, il devrait obtenir le soutien des collectivités désireuses d'accompagner les maisons médicales dans le cadre de la lutte contre la désertification.

Tous ces pôles (enseignement, santé...) sont essentiels à un moment où la notion de service de proximité est fragilisée par le fait que l'État n'accompagne



plus la ruralité dans son lien avec la population. Certes, désormais les mairies s'occupent des PACS. Mais dans le même temps, plus d'établissement de carte d'identité ou de carte grise, des formalités qui permettaient de connaître les citoyens. Ces décisions ne sont pas de notre fait et doivent être compensées par d'autres services, comme la MSAP (maison des services à la population dont nous avons parlé l'an passé dans ce même bulletin).

Vous le voyez, si la tâche municipale est liée à la gestion du quotidien et de l'instant, elle est indissociable de la notion de projection. J'en profite pour remercier mes amis du conseil municipal et les personnels qui œuvrent pour notre village.

Puisque j'en suis aux remerciements, je voudrais saluer le monde associatif. C'est aussi par lui que s'opère le rayonnement de Saint-Gervais-sur-Mare. Les visiteurs sont unanimes – j'en ai encore eu le retour lors de la récente fête de la châtaigne : ils sont surpris par le dynamisme des associations et le nombre d'activités et d'animations proposées. Bravo à vous tous, organisateurs et bénévoles.

Un autre constat s'impose : le village est apprécié pour sa propreté. Là encore, c'est à vous, habitants et personnel communal, qu'en revient le mérite. J'imagine que les petits rappels au civisme formulés dans les différents bulletins y ont un peu contribué, c'est pourquoi vous en trouverez encore quelques-uns dans ce numéro. Ne relâchons pas nos efforts.

Certains ont été endeuillés, frappés par la maladie ou les difficultés, je leur présente mes condoléances et les assure de ma compassion.

Chers administrés, chers amis, à vous tous mes meilleurs vœux pour une année 2018 que je rêve porteuse de paix, santé et solidarité !

Jean-Luc Falip

Allemand - **Prosit Neujahr**
Anglais - **Happy new year**
Catalan - **Felicitat any nou**
Danois - **Godt nytår**
Espagnol - **Feliz año nuevo**
Espéranto - **Felicân novan jaron**
Flamand - **Gelukkig nieuwjaar**
Gaélique d'Écosse - **Bliadhna mhath ur**
Gaélique d'Irlande - **Ath bhliain faoi mhaise**
Italien - **Felice anno nuovo**
Languedocien (occitan) - **Bona annada**
Néerlandais - **Gelukkig nieuwjaar**
Portugais - **Feliz ano novo**



Ainsi va la vie...

État civil
du 1/12/2016
au 30/11/2017

Naissances

- Le 12/05/2017 POTHERET RIELA Robin
- Le 06/11/2017 VATONNE GAILLED RAT Sylvia
- Le 15/11/2017 PROVOST Athenaïs

Mariages

- | | | |
|--|--|--|
| <p>Le 29/12/2016</p> <ul style="list-style-type: none"> • HERNANDEZ Patrick Jean
et KHARITONOFF
dit HARITONOFF Christine Claire | <p>Le 24/02/2017</p> <ul style="list-style-type: none"> • SIMON Bernard Michel
et LIBOUTON Carine | <p>Le 25/08/2017</p> <ul style="list-style-type: none"> • CALVET Florent, Cyril
et CHIFFRE Paola, Yolande |
|--|--|--|

Transcriptions de décès

- | | |
|--|--|
| <p>10/01/2017 • ROJO Hortense, Isabelle</p> <p>24/02/2017 • MOSTACHETTI Alain Jacques</p> <p>04/03/2017 • GRUAU Raymond René</p> <p>08/05/2017 • NOUGARET Pierre Edmond Florent</p> <p>01/06/2017 • GAYET Henri, Elie, Bernard</p> <p>18/06/2017 • MÉROT Christiane, Marie COLIN</p> | <p>10/07/2017 • SANCHEZ Antoine</p> <p>07/08/2017 • BRAIL Marie Louise Simone THERON</p> <p>27/07/2017 • BULOIS Guy Robert</p> <p>19/08/2017 • MORENO Jean André François</p> <p>13/08/2017 • CROZES Bernard Jean Denis</p> <p>05/11/2017 • MARTIN Lucienne Valentine Eugénie REYNES</p> |
|--|--|

Décès

- | | |
|---|--|
| <p>09/01/2017 • HILAIRE Philippe, François, Georges</p> <p>10/01/2017 • ROMERO Edmond, Georges</p> <p>12/01/2017 • BOCK Lucette Fernande OSPITAL</p> <p>20/01/2017 • XARROLIER Jacqueline Marie Joséphine BONNET</p> <p>22/01/2017 • CAHUZAC Simonne, Jeanne, Marie BASCOU</p> <p>24/01/2017 • OTÉRO Marie LIBES</p> <p>29/01/2017 • SPITÉRI Carmen, Pauline, Antoinette</p> <p>19/02/2017 • TAFFIN Madeleine Blanche Émilie DUMAS</p> <p>18/02/2017 • GREFOVA Bohumila MERCIER</p> <p>23/02/2017 • JOUGLA Louis, Clément</p> <p>26/02/2017 • AUBERT Fernande Berthe Augusta JOGUET</p> <p>02/03/2017 • VALETTE Louis Joseph Elie</p> | <p>15/05/2017 • GONDART Andrée Pierrette PORTAL</p> <p>24/05/2017 • GAU Marguerite Madeleine NOUGARET</p> <p>16/07/2017 • BRUN Guy, Miquelet</p> <p>11/08/2017 • MAUREL Maurice Joseph François</p> <p>18/08/2017 • MARTIN Élise Raymonde Bernadette ROQUES</p> <p>18/08/2017 • MINTON Jane Elizabeth</p> <p>30/08/2017 • MOURIEC Martine GRANIER</p> <p>11/09/2017 • GAIRIN Alice Carmen MARCEROU</p> <p>22/09/2017 • CALCET Laure Antoinette SABATIER</p> <p>25/09/2017 • LAURÈS Josette Francine Marie Thérèse</p> <p>29/10/2017 • DRESSAYRE Georges Fernand Marius</p> |
|---|--|



Cérémonie du 11 novembre l'hommage de la jeunesse

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a été marquée par la présence des enfants de CM1 et CM2 qui, sous la direction de Marion Robert, directrice de l'école primaire et Marie-Georges Vidal, vice-présidente de l'association des membres de la Légion d'honneur du cœur d'Hérault, avaient préparé un hommage particulièrement émouvant. Les enfants ont cité tous les noms des Saint-Gervaisiens morts en 1914-1918 et évoqué brièvement leur métier et le lieu où ils étaient tombés.



Accompagnés de la chorale de la Mare, fidèle à ces commémorations depuis de nombreuses années, ils ont entonné La Marseillaise à l'unisson.

Cette cérémonie a rassemblé de nombreuses personnes autour des anciens combattants : parents, pompiers, gendarmes, corps enseignant et équipe de direction de l'école primaire, du collège des Écrivains combattants et du lycée de Bédarieux. Elle a été aussi l'occasion de mettre à l'honneur M. Armand Navarro, porte-drapeau, qui a repris les fonctions que son père, Lucien, avait assurées durant de nombreuses années.

Que tous les acteurs de ce devoir de mémoire soient remerciés pour cette commémoration placée sous le signe de la jeunesse et du respect.

100 ans

Actuellement résidente des Treilles, Mme Simone Oustry a vu le jour à Castanet-le-Bas.

Elle a récemment célébré son centième anniversaire avec un diaporama des grands événements qui ont jalonné sa vie et un goûter, organisés par l'équipe d'animation, en présence de la famille.

Pour marquer cette date ô combien importante, elle a été faite résidente d'honneur par M. Clemente, qui lui a remis la médaille de la Ville.





Les cloches

Elles sont trois.

Gervaise, Jeanne et Chloé – comme on les a baptisées – résonnent désormais depuis l'église de Saint-Gervais-Saint-Protais.



École primaire

L'équipe pédagogique de cette année est composée de : Maïgwen Ceuppens (maternelle tous niveaux), Sylvie Bernard (ATSEM), Sophie Perré (Cycle 2 : CP, CE1, CE2), Marion Robert (Cycle 3 : CM1, CM2),

Philippe Robert (maître +) a accueilli en renfort deux maîtresses titulaires remplaçantes en attente de remplacement sur la circonscription, Julie Danguel et Carine Lopez.

Pour les élèves de toutes les sections, des tout-petits au CM2, de nombreuses activités ont scandé la rentrée :

Maternelle : projet musique autour de l'œuvre Piccolo, Saxo et Cie, avec en clôture une magnifique exposition (bruyante !) d'instruments apportés par les élèves.

La classe de cycle 1 a profité de visites de jardins avec Éliane Hafner, et de sorties autour du village (collectes, observation d'insectes et plantes...). L'exploitation en classe des cueillettes a notamment permis aux élèves de confectionner des gâteaux à la citrouille !

Cycle 2 : Très heureuse de profiter en cette rentrée d'un mobilier tout neuf (bureaux et chaises colorés et modulables), la classe a bénéficié, après celle de cycle 1, de visites d'un animateur du CPIE chargé de les sensibiliser au monde des insectes et au mode de vie des chauves-souris. Une exposition de leur travail sera proposée à la Maison Cévenole.

Cycle 3 : La notion de découverte de l'environnement a également été au centre de sorties locales pour les plus grands. Ils se sont rendus à la table d'orientation pour un reportage photographique à partager avec leurs correspondants du village de Saint-Gervais, au Québec. Grâce à internet et au Tableau blanc interactif de la classe avec des élèves québécois, les enfants ont pu échanger en français et en anglais et partager en photos un petit-déjeuner canadien.

Depuis novembre, les élèves bénéficient de cours d'anglais donnés depuis Montpellier en visioconférence par deux étudiantes américaines.





L'histoire du village, les vieux métiers, le devoir de mémoire sont au centre des préoccupations d'élèves très curieux de connaître le passé de la région et de ses habitants.

C'est ainsi qu'ils ont partagé leurs connaissances avec les résidents des Treilles lors d'une exposition à la maison de retraite, qu'ils ont préparé la participation des élèves à la cérémonie du 11 novembre avec Marie-Geo Foslin-Vidal, qu'ils ont bénéficié de visites commentées à la Maison Cévenole grâce à l'implication de Karine Itty...

Les personnes-ressources du village sont sollicitées !



Tous les élèves se rendent une fois par mois à la bibliothèque du village pour emprunter des ouvrages, grâce à l'accueil de Christiane Clément.



Les représentantes des parents d'élèves au conseil d'école (RPE), élues en octobre 2017 sont :

Titulaires : Mmes Élodie FUNDA, Audrey PARTENICO, Anne-Lise SAUTEREL

Suppléantes : Mmes Aurélie BOURDON, Justine SAUTEREL

L'équipe pédagogique les remercie pour leur candidature et leur implication dans la vie de l'école.

L'équipe pédagogique regrette la faible présence de parents d'élèves à l'assemblée générale de l'APE (Association des parents d'élèves) qui s'est tenue en septembre. L'école a besoin de la participation des familles pour faire vivre ses projets !

Bureau élu : présidente : Audrey Partenico, vice-présidente : Joëlle Pelletier, trésorière : Anne-Lise Sauterel, trésorière adjointe : Elodie Funda, secrétaire : Céline Théron, secrétaire adjointe : Aurélie Bourdon. Merci à cette équipe motivée.



Rappel :

Tous les renseignements administratifs, les comptes rendus et photos des activités, les textes d'élèves et explications des projets sont à retrouver sur le blog :

Blog de l'école de Saint-Gervais-sur-Mare.

<https://blogecolesaintgervais.wordpress.com/>

N'hésitez pas à le consulter régulièrement avec les enfants pour qu'ils partagent avec vous leurs expériences à l'école !



Remise des dictionnaires aux 6^e



Le 22 septembre dernier, 9 élèves issus de l'école primaire de la commune ont été reçus en mairie par Jean-Luc Falip, maire, et Valérie Granier, adjointe déléguée aux affaires scolaires. C'était l'occasion, pour Amélie, Antonin, Charlotte, Coralie, Kimberley, Flavie, Lana, Théa et Tristan, de recevoir le traditionnel dictionnaire à l'occasion de leur entrée en 6^e.

À M. le maire qui les interrogeait sur ce qu'ils feraient « quand ils seraient grands », certains enfants ont fait savoir avec sérieux qu'ils envisageaient une carrière dans l'armée. À noter la réponse toute en sagesse de l'un d'eux : « attends déjà que je sois grand ! ».

Collège

Le collège des Écrivains combattants s'est enrichi cette année d'une classe, pour atteindre un effectif record de 115 élèves et un prévisionnel de 128 pour l'année scolaire prochaine, soit en résumé un passage de 4 à 7 classes en trois ans. Cette progression remarquable est tout à l'honneur de la communauté éducative qui, au-delà des projets en cours, ne cesse d'innover dans d'autres thématiques.

En cours : la liaison CM2/6^e pour faciliter le passage du primaire au secondaire ; la mise en œuvre du dispositif SEGPA, soit une inclusion d'élèves en grande difficulté

au sein des classes de collège ; la poursuite des évaluations par compétences, la 3^e année d'un projet Erasmus dont le dernier voyage permettra à quelques élèves de découvrir la Norvège en juin 2018 ; de nombreuses sorties pédagogiques (théâtre, cinéma...) ; un foyer socio-éducatif toujours investi dans diverses opérations (tombola, marché de Noël ...) qui permettront un réinvestissement financier dans les projets ; un spectacle de fin d'année associant théâtre et chorale...

Des nouveautés : travail en partenariat avec le lycée professionnel Fernand-Léger de Bédarieux qui accueillera les élèves SEGPA de 4^e pour deux demi-journées hebdomadaires de découverte pro-

fessionnelle ; classe de 4^e investie sur un projet école / entreprise sous la tutelle de leur professeur principal pour découvrir tous les rouages d'une création d'entreprise ; un atelier éducatif offrant différentes thématiques optionnelles (relaxation...) ; la création d'un passeport « Citoyenneté » pour une sensibilisation aux droits et devoirs ...

Enfin, des prévisions : un 4^e projet européen en partenariat avec des écoles en Allemagne, Suède et Italie sur le thème de l'immigration, une formation jeune sapeur-pompier qui permettrait d'accueillir à partir du niveau 5^e des élèves pour un cursus de formation de 4 années...

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale, installée au 1^{er} étage de l'ancien hôtel Moutou, accueille tous les lecteurs qui souhaitent venir y consulter des livres ou les emprunter gratuitement. L'équipe de bénévoles y reçoit aussi une fois par mois les classes de l'école maternelle et primaire.

Par ailleurs, un agent municipal

assure l'accueil des enfants (accompagnés d'un adulte) le jeudi après l'école et propose, selon le programme, des lectures ou un atelier créatif.

Renseignements sur place.

Horaires :

Mardi 16 h – 18 h

Jeudi 16 h 30 – 17 h 30

Vendredi 15 h – 17 h





Les Treilles



Une maison de retraite aux airs de village de vacances

Construit en 1972 à Saint-Gervais-sur-Mare, le village de retraite est un établissement médicalisé d'une capacité de 94 lits dont 12 lits spécifiquement dédiés à l'accueil de personnes handicapées vieillissantes. L'établissement tire son originalité de cette mixité de population et de sa structure pavillonnaire ouverte sur un vaste parc arboré et fleuri. Les Treilles se composent d'appartements dont la superficie varie de 20 à 43 m² regroupés en pavillon à un étage. L'architecture, le mode de fonctionnement et l'organisation sont totalement différents d'une structure classique et se rapprochent fortement d'une prise en charge à domicile. Ici, chacun dispose de son propre chez-soi et entretient des relations de voisinage.

Quelles différences avec un EHPAD classique ?

Dans une structure classique, vous entrez par l'accueil pour ensuite accéder aux couloirs, puis aux lieux de vie avant d'accéder aux chambres. Aux Treilles, lorsque le portail s'ouvre, il n'est nullement besoin de passer par un quelconque espace collectif, les familles ainsi que les visiteurs se dirigent directement vers le pavillon accueillant le résident pour aller sonner à la porte de son appartement.

Quels sont les avantages pour le résident ?

Le respect de l'intimité y est garanti. Chaque appartement donne directement sur l'extérieur et chacun est libre d'aller et venir à sa guise.

Les repères dans le temps et dans l'espace sont facilement maintenus. En effet, s'il n'y a pas de contre-indication médicale, chaque résident passe inévitablement plusieurs fois par jour par l'extérieur afin de se rendre au restaurant, aller aux activités à la salle polyvalente, bénéficier des espaces de bien-être (balnéothérapie, espace multisensoriel). L'hiver, il faut se couvrir avant d'affronter la fraîcheur des Hauts-Cantons ; l'été, il faut se dévêtir et ne pas oublier son couvre-chef !

Le maintien du lien social y est favorisé, car l'artère principale du village de retraite est considérée comme une rue par les villageois. Hors mesures Vigipirate, les portails de l'établissement sont laissés ouverts en journée et permettent aux résidents de croiser les habitants du village qu'ils ont parfois connus. Les élèves des établissements primaires voisins traversent régulièrement le village pour se rendre à l'école. Tout est mis en œuvre pour conserver cet esprit de village, jusqu'à l'épicier ambulant qui vient installer son camion au centre du village toutes les semaines, en n'oubliant pas de signaler son arrivée par les traditionnels coups de klaxon.

L'architecture est propice au respect du rythme de vie du résident, concept cher à la Mutuelle du Bien Vieillir ; chaque soignant ayant son propre matériel dans sa mallette, il peut aisément se déplacer d'un pavillon à l'autre pour s'adapter au rythme de vie du résident.

L'ambiance du village reste telle que nos aînés ont pu la connaître par le passé, les résidents vont et viennent dans les allées et le parc et se retrouvent par affinité dans les espaces verts. En été, lorsque la température redescend en soirée, on sort les chaises devant la porte et on papote jusqu'à tard dans la soirée...

Un projet en cours ?

Depuis le début de l'année 2017, un vaste plan de rénovation et réhabilitation est en cours, il devrait se poursuivre jusqu'à l'automne 2018. Tous les appartements sont remis à neuf et l'accessibilité aux appartements d'étages également facilitée par l'installation d'ascenseurs extérieurs.

Le personnel est aujourd'hui doté de tablettes permettant une traçabilité dématérialisée en temps réel, gage d'efficacité. Les résidents quant à eux bénéficient d'une rééducation high-tech grâce à l'outil Médi-Moov (Reportage FR3/liens ci-dessous).

Village retraite Les TREILLES 04 67 95 55 00

www.mutuelle-mbv.fr

https://youtu.be/J0_u4jH4Rcl



Le château de la Roche au service de ses résidents

Un petit rappel

La maison de retraite « Le Château La Roche » a été créée en 1982 à l'initiative de la SARL « Le Melezet », elle a succédé à une maison de repos et convalescence. La capacité d'origine était de 35 lits dont 17 lits de cure médicale. Elle a évolué en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) en 1996 pour une capacité de 43 lits et 15 lits d'EHPA (Établissement d'hébergement pour personnes âgées).

Le docteur Jean-François Gourdou et son fils Bertrand Gourdou deviennent propriétaire du Château de la Roche en janvier 2012. En novembre 2016 la capacité d'hébergement de 55 résidents est validée par l'ARS (Agence régionale de santé) et le conseil départemental de l'Hérault.

L'établissement est composé de 2 bâtiments : le château et la résidence (construite en 1981). Il bénéficie d'un cadre très agréable avec un parc arboré et bordé par une rivière. Le château comprend 7 chambres doubles et 4 chambres individuelles. La résidence comprend 13 chambres doubles et 14 chambres individuelles.

Depuis 5 ans tout est fait pour améliorer le confort et la sécurité des résidents.

Un taux de remplissage de 100% de l'établissement a été atteint durant toute l'année 2017.

En collaboration avec la mairie de Saint-Gervais-sur-Mare, le projet pour l'amélioration de l'assainissement de l'établissement doit voir le jour prochainement.

2017 a été une année de préparation pour la future extension du bâtiment.

En effet, en 2018 doivent débuter la création d'une aile moderne ainsi que des travaux d'amélioration du château. L'établissement disposera ainsi d'un bureau pour le médecin, d'un plus grand nombre de chambres individuelles, dans un souci de confort des résidents.

L'établissement a acquis un véhicule, pour le transport des résidents à leurs rendez-vous administratifs ou médicaux, ainsi que pour les sorties culturelles.

Le site internet a été enrichi. Pour le visiter : www.chateaularoche.fr

Tout au long de l'année le Château de la Roche a connu de nombreuses activités et manifestations dont :

Le 20 mai, concert de l'orchestre des mandolines et guitares de Paris à l'église de Saint-Gervais-sur-Mare avec Acapmos.

Le 30 juin, la fête du Château avec la Chorale de la Mare, Le Soleil et la Lune » et le groupe folklorique Coamels.

Le 25 juillet, le groupe folklorique lituanien composés de 45 chanteurs et danseurs.

Château de la Roche
Route de Castanet le Bas
34610 Saint Gervais sur mare
04 67 23 60 87
hebergement@chateaularoche.fr





Folklore

L'accueil de groupes folkloriques est devenu tradition.

Cette année, ce sont deux nations qui ont été rencontrées par ce biais : la Lituanie et la Bosnie-Herzégovine.

Fondé en 1987 à Alytus (Lituanie), le centre de danse et de chant Tarškutis rassemble 140 jeunes de 3 à 20 ans, 70 danseurs et 2 chorégraphes.

À Piskavica (Bosnie-Herzégovine), ce sont 150 mem-

bres actifs de 10 à 70 ans qui se retrouvent pour danser et chanter depuis 2002.

Les deux formations, qui participent à de nombreuses manifestations internationales, sont passées par Saint-Gervais.

Une occasion de passer de joyeux moments pendant les rencontres officielles (aux Treilles et en mairie pour les Bosniaques ; Château de la Roche pour les Lituanien...) et en marge...



Repas traditionnel des aînés :

Samedi 26 mai 2018

**Inscription obligatoire
avant le 20 avril 2018**

Ouvert aux plus de 60 ans (soit année de naissance minimum 1958) ayant une résidence sur St-Gervais-sur-Mare ou étant électeur. (Pour les maisons de retraite, il faut soit voter sur St-Gervais soit avoir une maison sur St-Gervais). Les personnes nées avant 1958 et n'ayant pas reçu l'invitation sont priées de contacter la mairie pour s'inscrire.





Travaux

RÉALISÉS SUR L'ANNÉE 2017

Budget communal

- Travaux d'urgence à la suite du sinistre de septembre 2014 (voiries, places et murs de soutènement concernés sur le village et l'ensemble des hameaux) : reprise du chemin de Neyran, réfection du pont submersible de Rongas, mise en sécurité des berges du Casselouvre (rue du Quai)
- Changement du mobilier de la classe de CP-CE1-CE2 : tables et chaises modulables
- Élaboration du projet de maison de santé pluridisciplinaire
- Mise en accessibilité de l'arrêt de bus
- Requalification et réaménagement des gîtes communaux : tranche 2 (gîte d'étape Le Chalet)
- Réfection de la toiture de la mairie
- Réfection de la toiture du bâtiment communal abritant la Maison de Services Au Public (bureau de poste)
- Remplacement de certaines menuiseries de la mairie dans le cadre des économies d'énergie
- Mise en sécurité du clocher de l'église paroissiale Saint-Gervais-Saint-Protais avec installation d'un paratonnerre
- Réhabilitation de l'orgue de l'église paroissiale Saint-Gervais-Saint-Protais, en partenariat avec l'association Acapmos
- Mise aux normes électriques de bâtiments communaux : mairie, salle du cinéma, salle Moutou, halle des sports, gîtes d'étape et du Quai, appartement communal à Castanet-le-Bas
- Modification du branchement électrique et effacement du réseau éclairage public dans la rue de Boussagues
- Diverses interventions sur l'éclairage public (ajout de lampe, remplacement, etc.) et pose d'horloges astronomiques
- Remplacement de la signalétique du village
- Rénovation de potelets et de barrières de voirie
- Aménagement de l'espace public de part et d'autre de la route départementale devant la gendarmerie (pose de mobilier et reprise de l'espace paysager)
- Acquisition et remplacement des installations relatives aux illuminations de Noël
- Continuation de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU)

Budget assainissement

- Travaux d'urgence à la suite du sinistre de septembre 2014 (plusieurs secteurs concernés



- sur le village et l'ensemble des hameaux) : quartier du Pioch, cour de la poste
- Acquisition de divers matériels d'exploitation

Travaux en régie

- Création d'une fontaine en pierre au cimetière du Pioch et réparation de la porte
- Création d'une calade au Pioch
- Reprise de béton de divers espaces publics (rue En Carbou, route du Buis, place à Rongas)
- Pose de longrines en béton dans l'impasse rue de Castres
- Réfection et création de murs (à proximité du ruisseau de la Canalette, à Castanet-le-Bas, au Prat Longuet, placette du Pioch, parking du Pioch)
- Création de grilles d'évacuation pluviale (en face de la gendarmerie, Rongas)
- Bétonnage du regard d'égouts, chemin de l'ancienne gare
- Intervention sur des gardes-corps (Pioch, Rongas)
- Réparation du dallage du chemin piétonnier à la sortie de Saint-Gervais direction Andabre
- Création d'une cage à compteur en pierre
- Création d'étagères pour l'école

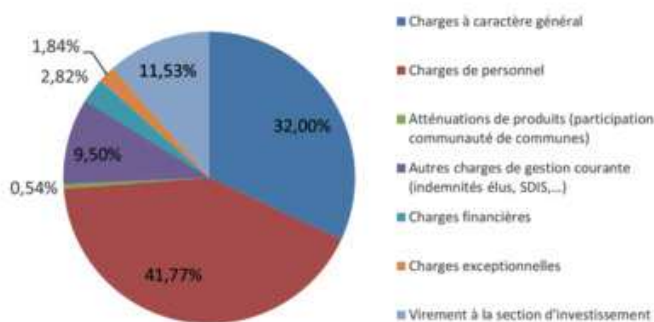




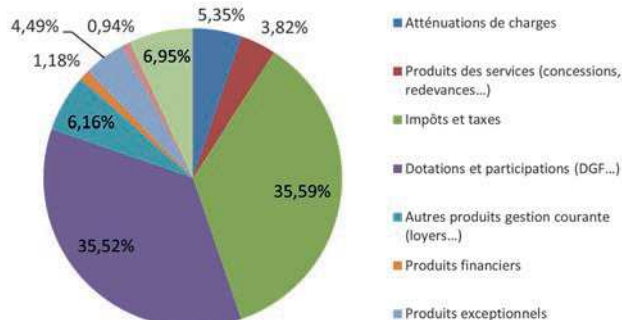
Budget communal primitif 2017

et décisions modificatives

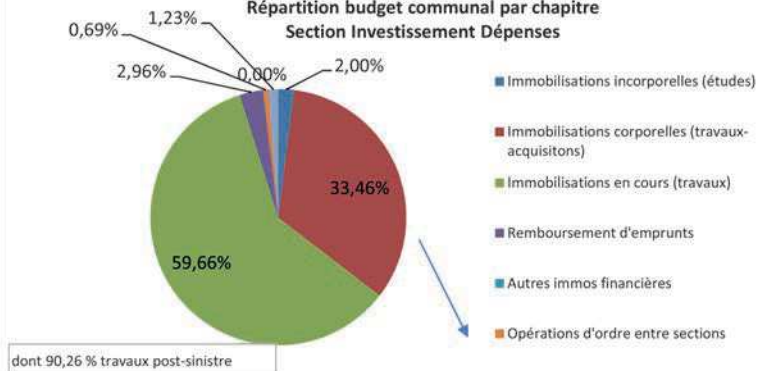
Répartition budget communal par chapitre
Section Fonctionnement Dépenses



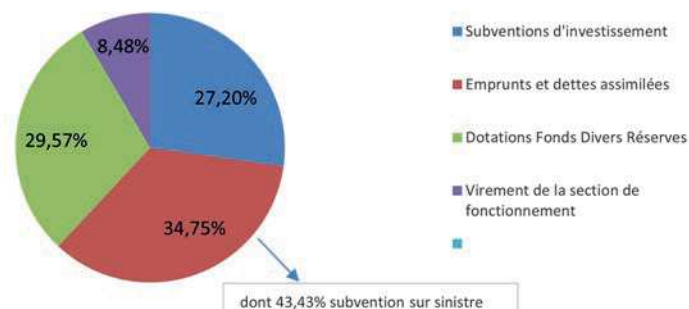
Répartition budget communal par chapitre
Section Fonctionnement Recettes



Répartition budget communal par chapitre
Section Investissement Dépenses



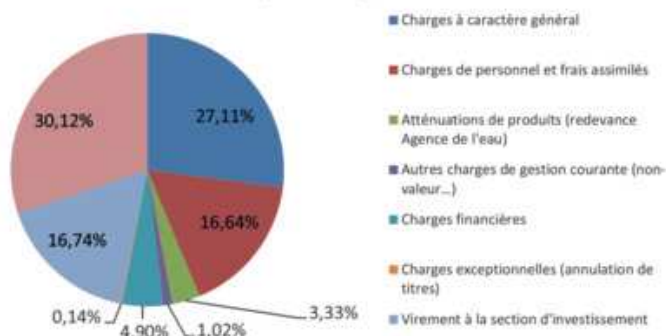
Répartition budget communal par chapitre
Section Investissement Recettes





Budget assainissement primitif 2017

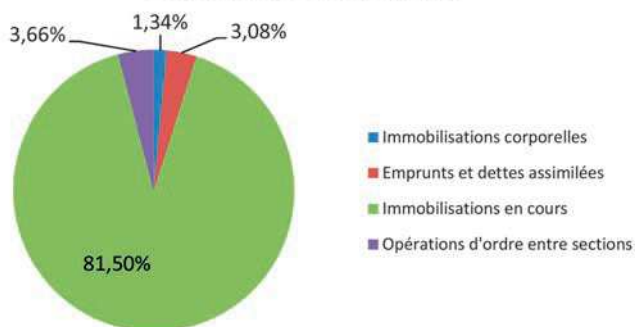
Répartition budget assainissement par chapitre
Section Exploitation Dépenses



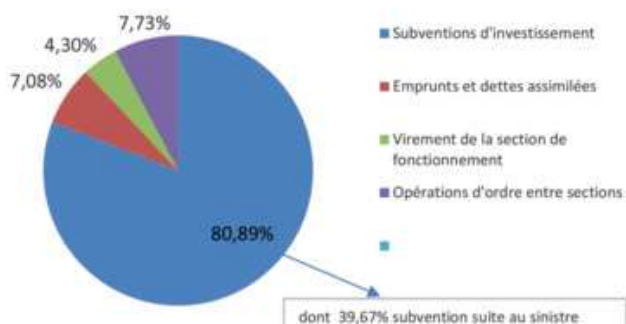
Répartition budget assainissement par chapitre
Section Exploitation Recettes



Répartition budget assainissement par chapitre
Section Investissement Dépenses



Répartition budget assainissement par chapitre
Section Investissement Recettes





Gîtes communaux

Individuels « Logis Verts » et de groupe « Le Chalet »

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la 2^e tranche de travaux s'est déroulée le 1^{er} trimestre 2017, cette fois-ci au gîte de groupe « Le Chalet ». Les salles de bains ont été transformées, la cuisine rénovée et les installations modernisées (T.V., lave-linge, etc.)

Les tarifs appliqués pour l'année 2018 sont les suivants :

LOGIS VERTS - Gîte individuel

		Basse saison (1/09 au 30/06)	Haute saison (1/07 au 31/08)
Gîtes 6 couchages	N°2 et n°4	50,50 € la nuit	60,50 € la nuit
Gîtes 4 couchages	N°1 – 3 – 5 – 6	40,50 € la nuit	50,50 € la nuit
Personne seule dans un gîte de 4 personnes		25 € la nuit	30,50 € la nuit

Offre promotionnelle de basse saison :

pour tout séjour du vendredi soir au dimanche soir inclus,
50 % de réduction sur la troisième nuit facturée

Location de draps : 5,25 € la paire pour le séjour

LE CHALET - Gîte de groupe

(capacité 15 couchages) : **14,40 € la nuit par personne**

Location de draps : 5,25 € la paire pour le séjour

IMPORTANT :

- Le gîte n° 6 est reconnu conforme aux normes handicap.
- La réservation auprès du secrétariat de la mairie est fortement conseillée.
- Les gîtes sont ouverts à tous. Leur usage n'est pas réservé aux pèlerins. Quand les gîtes sont complets, la municipalité renvoie vers la Maison cévenole qui fait office d'accueil et d'informations touristiques (04 67 23 68 88), et communique la liste des hébergements privés recensés dans ce point d'information.

- La **communauté de communes Grand Orb** a instauré depuis le 1^{er} janvier 2017 sur l'ensemble du territoire de la communauté dont fait partie la commune de Saint-Gervais-sur-Mare, une **taxe de séjour**.

Pour nos gîtes communaux, cette taxe est toujours fixée à 0,60 € par personne par nuit pour l'année 2018. Elle sera à rajouter au tarif indiqué ci-dessus.

Sont exemptés de cette taxe les mineurs, les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employées dans la communauté de communes, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

Correspondant Midi libre

Pour vos informations à transmettre au Midi Libre, vous devez contacter Bruno Bousquet, correspondant local, qui est accrédité pour recevoir toute information concernant la commune (associative, municipale, sportive ou autre). Pour le carnet (naissances, décès), il faut vous adresser directement à l'agence de Béziers au 04 67 09 16 78.

Bruno Bousquet : 04 67 23 07 22 – 06 71 37 96 55
bruno.bousquet@free.fr



Rappel sur les règles d'urbanisme

La commune de Saint-Gervais-sur-Mare étant régie par les Règles nationales d'urbanisme (RNU), vous trouverez ci-dessous un petit rappel des travaux à déclarer en mairie.

Attention, cette liste n'est pas exhaustive. Il vous est demandé, avant tout début de travaux, de **contacter le secrétariat de la mairie pour vous assurer des démarches à accomplir.**

La déclaration préalable :

Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Travaux sur une petite surface

Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (par exemple, construction d'un garage accolé à une maison) ou la création d'une nouvelle construction isolée (par exemple, **un abri de jardin**).

En RNU, une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² et 20 m² de **surface de plancher** ou **d'emprise au sol**.

Changement de destination

Une déclaration préalable est demandée dans le cas d'un **changement de destination** d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

Une déclaration est obligatoire si vos travaux **modifient l'aspect initial du bâtiment**. Les travaux peuvent concerner :

- la rénovation d'une toiture
- le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle,
- le percement d'une nouvelle fenêtre,
- le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.

Le permis de construire :

Il est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance.

Travaux créant une nouvelle construction

Les constructions nouvelles sont celles qui ne dépendent d'aucun bâtiment existant.

Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- des constructions dispensées de toute formalité comme les **piscines** de moins de 10 m² ou les **abris de jardin** de moins de 5 m²,
- et de celles qui doivent faire l'objet d'une **déclaration préalable**.

Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Dans tous les cas, un permis de construire est exigé si les travaux ajoutent une **surface de plancher** ou une **emprise au sol** supérieure à 20 m².

Un permis est également exigé si les travaux :

- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

Classement de l'église paroissiale :

L'église paroissiale Saint-Gervais-et-Protais a été inscrite par arrêté préfectoral en date du 21 mars 2017 au titre des monuments historiques.

En conséquence, toute modification de façade, toiture, changement de menuiserie dans un périmètre de protection en covisibilité avec l'église dans un rayon de 500 mètres fera l'objet d'un

examen attentif des services de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements avant de déposer votre dossier en mairie, vous pouvez joindre M. Philippe Bertéa du service Territoire de l'Architecture et du Patrimoine à Montpellier en composant le 04 67 02 32 37 ou par mail philippe.bertea@culture.gouv.fr



La téléalerte

Pourquoi ?

Le système permet d'alerter dans un même temps les abonnés en cas de risque majeur (inondation, incendie...)

Pour qui ?

Tous les abonnés qui résident sur la commune, même momentanément (habitation principale, secondaire, touriste / possibilité d'indiquer ses dates de présence sur la commune).

L'alerte peut être ciblée : si un risque est ciblé géographiquement, seule une partie de la population peut être prévenue. Il s'agit de ne pas multiplier les alertes afin d'en garder l'efficacité.

Comment ça fonctionne ?

L'alerte peut être diffusée sur différents supports (téléphone fixe, téléphone portable) et par différents moyens (message vocal, SMS).

Vous souhaitez vous inscrire ?

- par le site internet www.stgervaisurmare.fr où vous trouverez le lien en page d'accueil.
- par le bulletin version papier disponible en mairie.

Vous souhaitez des précisions sur ce service ?

Laissez vos coordonnées en mairie ; Valérie Granier, adjointe au maire chargée du dossier, vous recontactera.

À noter :

Tous les numéros sont protégés. Le fichier ne peut être divulgué, cédé ou vendu. Les numéros ne sont saisis que dans le cadre de la téléalerte.

Vigilance...

La municipalité de Saint-Gervais-sur-Mare rappelle à l'ensemble de la population, et principalement aux personnes âgées, que des visites douteuses ont eu lieu dans la commune par des individus se présentant comme appartenant à l'ADMR, association de service à la personne.

Cette association n'autorise que des personnes mandatées munies de carte professionnelle pour effectuer des visites à domicile.

La plus grande vigilance doit être de rigueur !

En cas de doute, n'hésitez pas à vous faire confirmer, **avant d'ouvrir votre porte**, par l'association annoncée la visite d'un de leur représentant.

Tous les administrés victimes d'une telle mésaventure doivent contacter la gendarmerie de St-Gervais-sur-Mare : 04 67 23 60 25.

MSAP

En 2016, la Poste a ouvert une **Maison de service au public (MSAP)** au sein du bureau de poste de Saint-Gervais-sur-Mare.

En partenariat avec la mairie, la préfecture et des opérateurs publics, elle offre un **accompagnement aux démarches de la vie quotidienne et à l'usage du numérique**.

Ce service de proximité est gratuit. Il se tient dans un espace confidentiel, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Internet, wifi, ordinateur, webcam, tablette, imprimante, scanner sont à votre disposition pour effectuer vos démarches, seul ou accompagné d'un chargé de clientèle formé par les partenaires (**assurance maladie, assurance retraite, Pôle Emploi, préfecture**) pour vous aider dans vos démarches administratives en ligne.

La Poste, 34 rue de Castres.

Ouvert du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h
samedi : de 9 h à 11 h 30



Formalités administratives

Carte nationale d'identité et passeport

Le **décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016**, prévoit que depuis le 6 mars 2017 seules les mairies déjà dotées d'un dispositif numérique de recueil pour le traitement des dossiers de passeport traiteront l'enregistrement des dossiers de cartes nationales d'identité.

La mairie de Saint-Gervais ne traite donc plus ni les premières demandes, ni les renouvellements de carte d'identité papier.

Pour connaître la liste des 25 communes en mesure de se charger de ces formalités et les délais indicatifs de rendez-vous, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la mairie.

Procédure carte grise, permis de conduire

Depuis le 10 octobre 2017, la préfecture et la sous-préfecture ne traitant plus les demandes de carte grise et de permis de conduire, vous ne pouvez plus déposer en mairie de dossier papier.

Vous devez faire vos demandes de façon dématérialisée sur le site de **l'Agence nationale des titres sécurisés - ANTS** (<https://ants.gouv.fr>) pour :

- enregistrer un certificat de cession (vente d'un véhicule) ;
- demander un duplicata ;
- modifier l'adresse ;
- changer de titulaire ;
- obtenir un certificat de situation administrative (non-gage).

Pour les administrés ne disposant pas d'internet, une borne est disponible en sous-préfecture de Béziers ou en préfecture de Montpellier.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour cela vous devrez **compléter le cerfa n° 12669*01** (disponible en mairie ou téléchargeable sur service-public.fr) puis le déposer au secrétariat de la mairie, accompagné d'une **pièce d'identité récente** prouvant votre nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité) et d'un **justificatif de domicile**.

Sauf quelques cas particuliers (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34240>), pour pouvoir voter, **il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède l'élection**.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Le Pacte civil de Solidarité (PACS) dans les communes

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle a transféré depuis le 1^{er} novembre 2017 à l'officier d'état civil de la mairie du lieu de résidence des futurs partenaires les missions du tribunal d'instance en matière de PACS.

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures ou émancipées, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions, rédiger une convention, puis la faire enregistrer avec documents à l'appui. Cet enregistrement se fera exclusivement sur rendez-vous en présence obligatoire des deux partenaires.

Ces documents sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site du gouvernement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618>

Rappel pour le recensement militaire

Tous les jeunes français âgés de 16 ans, filles ou garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer auprès du secrétariat de la

mairie, maximum **dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire**.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée pour toute inscrip-

tion à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.)



Déchets végétaux



La municipalité tient à saluer une initiative :

Pendant la fête des associations, sept personnes se sont rassemblées et ont nettoyé une portion des berges du Casselouvre.

Plastique, tissu, emballages, et pièces métalliques ont vite attesté de la nécessité qu'il y a à se montrer vigilant et faire preuve de civisme, car les rivières sont trop souvent utilisées comme déchetterie.

Un grand merci à ces Saint-Gervaisiens et un rappel :

Nos cours d'eau ne sauraient accueillir les déchets, **même végétaux**.

Ce sont eux qui forment les embâcles... dont nous ne connaissons que trop les possibles conséquences.

Prévention des incendies de forêts

En débroussaillant vous contribuez à :

- Protéger la forêt et les espaces naturels combustibles
- Éviter que les flammes n'atteignent votre habitation
- Sécuriser les personnels de la lutte contre l'incendie.

Le débroussaillage est une obligation pour ceux dont les propriétés sont situées dans les bois, forêts, landes, maquis, garrigues et plantations forestières ou reboisements et à moins de 200 m de ceux-ci. Il doit être réalisé sur une profondeur de 50 m autour des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature ainsi que sur 5 m de part et d'autres des voies d'accès privées et publiques.

Le débroussaillage n'est pas un défrichage. Pensez à conserver de la régénération pour les futurs peuplements.

Les ambrosies

Les ambrosies sont des plantes exotiques envahissantes. Elles ont été classées comme espèces nuisibles à la santé humaine depuis la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

En effet, leur pollen peut provoquer des symptômes allergiques sévères : rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme.

Le décret n° 2017-645 du 26 avril 2017 fixe les mesures qui doivent être prises au niveau national et local pour prévenir l'apparition de ces plantes.

En Occitanie, l'ambrosie à feuilles d'armoise et l'ambrosie trifide s'étendent progressivement. C'est le moment d'agir avant qu'il ne soit trop tard, de repérer et de signaler la présence d'ambrosie.

Pour plus d'informations : <https://www.occitanie.ars.sante.fr>

Pour signaler la présence d'ambrosies :

<http://www.signalement-ambrosie.fr>

Tri sélectif

L'été dernier, la mairie a reçu des plaintes concernant les mauvaises odeurs...

Rappel : le tri sélectif a de nombreuses vertus, dont celle de réduire considérablement les mauvaises odeurs, notamment en période de fortes chaleurs.



Associations

Maison Cévenole

Maison cévenole des arts et traditions populaires

Quarante et un ans que l'association existe. Elle fonctionne avec de nombreux bénévoles et quelques employés, en place d'abord deux mois pour la saison d'été. Puis en 2001, l'obtention d'un emploi-jeune fourni par le conseil général, permet l'ouverture toute l'année.

Le lieu où s'installe l'association est le local actuel mis à disposition par la mairie. Il est une Maison du Parc naturel et a une vocation touristique comme le témoigne l'ouverture estivale. Et toujours il a été le lieu d'accueil des visiteurs, touristes et descendants des habitants qui reviennent avec plaisir dans ce « coin » qu'ils aiment.

Enfin la maison fut ouverte aux habitants du village et de la petite région pour renseigner sur les visites, ou sorties à faire dans un environnement plus ou moins éloigné.

Donc, depuis toujours, nous avons été un point d'accueil touristique d'autant plus important que l'entrée depuis l'Aveyron et le Tarn se fait par Saint-Gervais.

Mais le lieu est aussi un musée de la vie du village avec des objets souvent donnés qui témoignent d'une activité variée et de métiers particuliers liés au châtaignier (cercliers) et à la présence de charbon (cloutiers et sonnaillers). Ce fut l'œuvre d'Yvan Chazottes.

Par la suite, président durant 14

ans, Alex Sauvy a introduit des expositions qu'il fabriquait à la main, lettre par lettre, avant l'utilisation de l'ordinateur, des imprimantes et appareils photos numériques (une belle exposition sur les cloches par exemple).

En 2005, nous obtenons le Prix du patrimoine et des musées décerné par le conseil général, qui met le musée dans la rue et les visages des habitants dans le musée.

Pourquoi au moment d'écrire sur le bilan de l'année 2017 faire ces quelques rappels du passé ? Pour dire que, si nous sommes une « vieille » association, comme me le disait un de mes interlocuteurs dans un sens un peu péjoratif, « vieille » veut également dire qui a une histoire, qui a vécu des épisodes gais, des plus difficiles, mais qui a toujours su s'adapter et se renouveler pour continuer l'action et rester présente sur le territoire avec des bénévoles jeunes, moins jeunes qui réfléchissent ensemble.

Et c'est ce que nous avons continué à faire en 2017 : réunion du CA, groupes de préparation des fêtes et autres activités, participation au collectif des associations.

Par rapport à tous les changements administratifs des années précédentes (conseil départemental remplaçant le conseil général, extension des cantons, etc.) notre situation s'est stabilisée. Nous sommes reconnus comme rendant un service réel à l'office du tourisme de Grand Orb et sommes liés à l'OT par une convention qui devrait se renouveler pour les trois ans à venir, par tacite reconduction

C'est pour nous une reconnaissance très importante et c'est rassurant pour l'avenir après quelques années plus compliquées.

Par ailleurs nous avons mené les activités de l'association : expositions, conférence sur les vautours, stages de restauration de murs en pierre sèche, stages de vannerie, cuisine des herbes, entretien de la chapelle Saint-Laurent-de-Fereyrolles, fêtes des vieux métiers, castagnade (très réussie cette année)

Karine a assuré l'accueil quotidien, l'accueil des pèlerins, l'information du public et la préparation des activités qui ont été encadrées par des bénévoles. Nous avons pu rester ouverts 7 jours sur 7 du 15 juin jusqu'en septembre grâce à l'emploi de Xavier. Nous espérons pouvoir continuer car les samedis et dimanches de la belle saison sont très fréquentés par les randonneurs qui parfois savent le chemin qu'ils vont parcourir, mais qui identifient la maison comme un lieu où ils seront bien renseignés sur les différentes boucles des alentours.

Comme beaucoup d'associations, nous souffrons du vieillissement des bénévoles. Les nouvelles générations prendront la relève, nous en sommes certains, mais il faut encore un peu de temps pour le retour vers le territoire, ses richesses, son passé, ses héritages.

Nous avons besoin de tous en attendant cette relève.

Marie-Jo Francart





Los Coamels

Cette année a été l'année de 40 ans d'existence du groupe folklorique.

L'année a débuté par un repas ouvert à tous ceux qui ont voulu partager la «daube de sanglier», ce fut fin janvier. L'hiver étant calme en sorties, nous avons attendu le mois de mars pour célébrer la fête traditionnelle de la Saint-Joseph à Saint-Gervais avec la non moins traditionnelle messe en occitan, puis la soupe au chou (qui aura lieu de nouveau le 18 mars 2018).

Nous arrivons au mois de mai, début de la pleine saison folklorique en participant petitement au concert d'Acapmos. Le 30 juin, on retrouve le groupe à la fête annuelle au château de la Roche. Pour fêter la moisson à Truscas, nous nous sommes transportés dans les champs de ce village pour danser sous un beau soleil. Au bord de la mer, le 30 juillet, ce fut une sortie à Mèze pour le «Boulet-

chou». Retour à la montagne, à Murat le 6 août, pour l'animation d'un marché artisanal et produits du terroir, où nous nous sommes régallés d'un super aligot.

L'apothéose annuelle s'est tenue à Saint-Gervais le 24 septembre pour fêter l'anniversaire de la fondation du groupe folklorique il y a 40 ans (1977). La journée a été splendide, grand soleil, animation dans les rues et danses aux Treilles. La messe en occitan fut chantée par les groupes folkloriques. Après un repas pris dans la salle du cinéma, 5 groupes venant de Leutkirch (Allemagne), de Provence (Vitrolles), Mauguio, Béziers, Bédarieux se joignirent à Los Coamels. Ce furent 90 danseurs qui ont comblé le public place du quai par de belles danses diverses et variées.

Un couple allemand représentant le jumelage avec Leutkirch et un couple français, pour le jumelage Bédarieux/Hérépian/Lamalou dont Los Coamels font partie, nous ont honorés de leur personne, de même que notre maire Jean-Luc Falip et sa compagne. Jeany

Palomarès danseuse du groupe de Béziers «Les Ballets Trencavel», qui nous a aidés à faire nos premiers pas de danse dans le folklore en mars 1977, était là pour fêter avec nous cet anniversaire ainsi que de nombreux anciens danseurs.

Le 29 septembre nous avons été invités pour la clôture de la rencontre d'une semaine des communautés internationales à Saint-Joseph de Montrouge à Puimisson. Puis, le 30 septembre, nous étions à la fête de la bière et des vendanges, invités par les comités de jumelage franco-allemand de Leutkirch à Hérépian et Bédarieux.

Sans oublier le 26 novembre, notre célèbre choucroute, animée comme tous nos repas par des danses folkloriques.

Bien entendu pour ne pas perdre le pied, tout au long de l'année les membres des Coamels s'entraînent tous les 15 jours, le lundi, salle du cinéma à Saint-Gervais.

Nous invitons toute personne intéressée à nous contacter au

04 67 23 62 57 ou 06 35 25 27 65 ou 04 67 23 97 67.



Comité des fêtes de Castanet-le-Bas

Cette année encore le comité des fêtes de Castanet-le-Bas a réuni ses membres, les villageois et les touristes résidant au village pour la traditionnelle soirée d'août...

Après une copieuse salade niçoise (avec légumes du jardin), Christian et Michelle nous avaient mijoté un excellent poulet aux gambas. La soirée s'est poursuivie dans la convivialité en regardant en vidéo des photos des années passées.

Le comité organise plusieurs repas au cours de l'année pour réunir les gens du village.

Le comité remercie les personnes répondant présent à ces repas ainsi que toutes celles qui donnent un coup de main pour les organisations passées et à venir.

Nous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2018.

Le bureau



Le Soleil et la Lune

En 2018, l'association « Le Soleil et la Lune » vous propose de chanter, jouer la comédie, partager vos émotions avec les spectateurs, laisser vivre votre créativité.

Des ateliers pour apprendre à chanter ou à se relaxer.

Des spectacles conviviaux avec une nouveauté : « les soirées Karaokés »

Beaucoup d'occasions pour se rencontrer autour des plaisirs musicaux et des moments de bien être. Voici le programme :

- **L'ATELIER « SCENE EN CHANSONS »** tous les jeudis soirs de 17h à 20h à la salle Moutou on se retrouve pour des exercices autour du SOUFFLE de la VOIX et du THEATRE, Cet atelier est animé par Joëlle que vous pouvez contacter au : 06.13.03.94.58. Vous êtes tous bienvenus jeunes et moins jeunes, même en cours d'année, nul besoin de prérequis juste de la bonne humeur et de la décontraction. Nous allons créer ensemble un spectacle pour le mois de juin qui nous laissera, comme d'habitude, plein de bons souvenirs musicaux.
- **SPECTACLES DES ATELIERS :**
Les élèves et les chanteuses de

l'association se réunissent en juin et en décembre pour présenter la création de leurs spectacles, venez nombreux. Prochain spectacle vendredi 15 juin à la salle culturelle.

- **SOIREES KARAOKES :** cette année nous organisons le samedi 3 février et le samedi 5 mai 2 soirées karaokés à la salle du cinéma. Dans une ambiance bonne enfant nous vous accueillerons et soutiendrons pour interpréter vos tubes préférés tout en dégustant crêpes ou gâteaux.
- **ANIMATIONS MUSICALES :** Anne anime des ateliers chansons : tous les mardis matins, avec les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé de Plaisance et, une fois tous les 2 mois, Anne avec les résidents de la maison de retraite des Treilles.
- **TRIO MUSICAL « CHANTONS SOUS LA LUNE » :** Joëlle, Anita et moi, nous avons monté 2 spectacles pour animer soirées, repas, fêtes...
 - « CABARET COMIQUE » spectacle plein d'énergie de chansons mises en scène
 - « LE P'TIT BAL DU SAMEDI SOIR » chansons d'hier et d'aujourd'hui pour danser

N'hésitez pas à nous contacter pour tous vos projets festifs !

- **ATELIER RELAXATION ET MEDITATION :** tous les lundis soirs de 18h30 à 20h Salle du Cinéma : détente globale et profonde, respiration pleinement ressentie, pour se relier à son être intérieur, se faire confiance ...
- **JOURNEES RELAXATION ET MEDITATION dans la NATURE :** Si vous voulez, relâcher vos tensions, libérer vos pensées, votre énergie, reprendre contact avec les éléments naturels : Terre, arbres, ruisseaux, animaux, soleil, vent...grâce à une écoute intérieure, une respiration et un état d'esprit élargi, retrouver le temps de vivre et le calme intérieur, source de repos et de régénération. Calendrier sur demande.
- **SOINS ENERGETIQUES :**
Séances individuelles sur RDV

Alors si vous voulez en savoir plus, ou participer à nos activités n'hésitez pas à prendre contact et pour recevoir directement les informations envoyez moi votre adresse mail.

Anne Silvestre-Cagniard
04.67.23.89.46 / 06.82.69.24.21
silvestre.anne@gmail.com

Association « Le Soleil et la Lune »
Le Buis - 34610 St Gervais sur Mare





Grandir Ensemble

Grandir ensemble a pu en 2017 poursuivre ses actions et se développer.

En février l'association a été récompensée de ses efforts pour sensibiliser à l'environnement proche. Le prix des Écodialogues lui a été attribué pour ses fêtes zéro déchet, ses ateliers avec des matériaux récupérés et son livret de recettes de restes.

Le LAEP (lieu d'accueil enfants-parents) :

Il a repris en septembre avec une équipe étoffée : Soline Chifflet, puéricultrice, et Cécile Cogoï, animatrice professionnelle, accueillent dorénavant les tout-petits ; les anciennes restent en appui.

Un accueil du matin a été ouvert à titre expérimental de 6 h 45 à 8 h 20. Mis en œuvre à la demande des familles, il vit difficilement.

Les ateliers :

L'atelier activités plastiques ouvert aux 6/12 ans a fait le plein. Les enfants ont pu travailler avec des artistes et exposer certaines de leurs productions lors de la mani-

festation « L'art au jardin », avec des retours positifs.

Un second atelier autour des activités d'expression a ouvert pour les enfants en novembre et trouve son rythme.

Pour les adultes s'est ouvert deux après-midi par semaine un atelier d'activités plastiques.

Les goûters partagés :

Ils se poursuivent avec un bel événement : le théâtre forum, en novembre. Cinq comédiens de l'association So Ethic ont joué des situations variées de la relation parents/enfant/école. Au plaisir du spectacle se sont ajoutés l'implication, la réaction de chacun et l'échange autour d'une collation.

Les Imprévus au village :

Devenus rituels, ils ont réuni six artistes sur le thème des matériaux récupérés. Chaque œuvre présentée proposait une technique, un matériel récupéré différents. Un grand merci.

Cette année, le FAM (foyer d'accueil médicalisé) était présent, les mamans du LAEP aussi. Une vitrine leur avait été réservée où certaines des photos qu'elles avaient réalisées au Petit Trianon ont été exposées. La qualité y était.

La fête de l'association :

Cette fête est précédée d'un repas partagé avec tous les bénévoles et partenaires ; c'est un moment important pour nous.

La fête a vu de nouveaux partenaires nous rejoindre : artistes, musiciens et les cavaliers du Marcou. Merci aux fidèles et aux nouveaux pour cet événement familial et tranquille.

Noël enfin :

L'association a organisé une rencontre à Mècle pour des contes de l'Avent proposés par la communauté des communes. Écoute et plaisir, et un barbecue final dans l'ombre d'avant Noël.

Les projets :

Grâce à la mise à disposition beaucoup plus large du Petit Trianon, l'association peut développer de nouvelles activités. Poussée par la CAF, l'association a travaillé sur un projet d'Espace de Vie Sociale qui va lui aussi accroître les moyens, dont un poste d'animation à trois quarts temps.

En 2018, nous pourrions approfondir nos actions, en développer de nouvelles, ainsi que de nouveaux partenariats.

APE

L'APE travaille en collaboration avec l'équipe enseignante et encadrante. Cela a permis l'année précédente, en plus d'achat de livres et de matériels, d'aider à la sortie au cirque et autres activités (spectacle...).

Pour les activités de nos enfants nous organisons des animations (Halloween, bourse aux jouets, fête de l'école, vide-grenier, loto...)

Tous les parents sont les bienvenus avec leurs talents, leurs idées, leurs propositions, leurs disponibilités.

Notre capacité d'action dépend directement de votre mobilisation.

Nous devons travailler pour soutenir et préserver notre école.

Vous pouvez nous contacter soit directement, soit par la boîte aux lettres dans l'enceinte de l'école, soit par mail: ape.stgervaismare@laposte.net



À bientôt et meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Comité des fêtes

Saint-Gervaisiennes, Saint-Gervaisiens, amis des villages voisins,

Nous vous remercions d'être venus nombreux aux animations proposées par l'équipe du Comité des fêtes.

Une année sans pluie pour les quatre jours de fête avec une soirée conviviale autour du repas de clôture, d'autres animations avec des résultats satisfaisants ont accompagné cette année.

Toujours dans le but d'animer du mieux possible le village et de vous faire plaisir, le Comité des

fêtes de Saint-Gervais sera encore là cette année 2018 pour proposer lotos, Père Noël des enfants, bal d'hiver, bal de la fête nationale des 13 et 14 juillet et quatre jours de fêtes au mois d'août.

Je remercie tous les membres du Comité des fêtes pour leur implication lors des diverses manifesta-

tions tout au long de l'année écoulée.

Le Comité des fêtes de Saint-Gervais-sur-Mare vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour l'année 2018, bonheur et santé.

Le président :
Jean-Marcel PUJOL



Collectif des associations

L'année 2017 a été rythmée comme d'habitude par un grand nombre de manifestations. Les associations restent actives et entreprenantes, et savent coopérer pour certains événements, tels que la parade des enfants pour le carnaval, ou la Fête de la musique, entre autres.



Le Collectif continue à jouer son rôle de point de rencontre pour enregistrer les propositions, organiser et coordonner, diffuser les informations.

Parmi les avancées, notons que le "Livret des associations" a vu le jour en septembre et qu'il est désormais disponible en mairie et à la Maison cévenole. Chacun peut y trouver l'éventail des activités et manifestations proposées, et toutes les informations utiles pour y participer.

La question posée lors du bilan de fin 2016 continue d'apparaître en filigrane à chaque réunion : comment redynamiser le collectif, comment susciter une participation plus large et obtenir une meilleure coopération ?

La Fête des associations du 16 septembre a reflété ce mélange de réussite et de limites : le repas partagé proposé à midi n'a attiré personne ; après une après-midi de démonstrations et animations appréciées, le repas du soir a plu, mais a été moins fréquenté qu'espéré ; la soirée dansante a bien démarré, animée par le duo FM et son entrain habituel, mais a tourné court... Il s'est confirmé que si cette journée a en partie perdu sa vocation de "vitrine des associations", elle reste un beau moment festif de retrouvailles qu'il importe de maintenir vivant et chaleureux.

Un commentaire particulier pour la nouveauté de l'année : l'action collective du matin, qui a remplacé la traditionnelle randonnée et a pris la forme du nettoyage de la rivière, depuis le pont de la gendarmerie jusqu'au quai. Une équipe réduite a rejoint Karine, mais la démarche a été fructueuse. Un volume impor-



tant de déchets a été récolté, et ce constat a permis, à l'intention des responsables municipaux, des riverains et des habitants en général, une mise au point sur la nécessité de prendre soin de notre cadre de vie.

Nous pensons renouveler et élargir cette initiative en y associant les jeunes, et la compléter par une opération de plus grande ampleur : le débroussaillage de Neyran, que Mècle ensemble organisera au printemps.

Que 2018 soit pour nous tous une belle année, active, créative, et solidaire.

Le bureau du collectif
des associations



Le Dyn'hameau de Rongas



Le Dyn'hameau de Rongas a passé une année 2017 dans la bonne humeur grâce à un élan de tous ses habitants de 0 à 92 ans.

Nous avons rassemblé les Rongasols dans nos traditionnelles manifestations organisées durant la saison ; notre repas de Noël a connu un franc succès où les jeunes et les anciens se sont retrouvés pour un moment de détente et de convivialité.

La fameuse soupe de courge d'Halloween de notre « cuisinière attitrée » Michèle, nous régale tous toujours autant et sans exception, sans oublier bien sûr, nos moules/frites de juillet dans notre ancienne cour de l'école .

Notre sortie à la Bambouseraie d'Anduze au mois de juin a été très enrichissante et appréciée par tout le monde.

Enfin, notre repas du village du 12 août a été également très réussi puisque toutes les générations se sont déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine.

A ce jour, toujours le même bureau qui dési-rerait « du sang jeune » pour de nouvelles idées !!

« Petit » est notre hameau mais grand est notre courage et nous

sommes toujours prêts pour faire la fête.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes participantes et bénévoles qui contribuent au succès de ces journées et qui sans elles n'auraient pas lieu.

Le Président, le bureau et tous ses habitants souhaitent à tous les lecteurs une très bonne année 2018.

Le Président
Jean-Marc AUBAGNAC



Joyeuse Pétanque saint-gervaisienne

Affiliée à la fédération française de pétanque et de jeu provençal depuis sa création, la Joyeuse pétanque saint-gervaisienne essaie de faire vivre le sport boules au sein de notre village. Son siège et son boulodrome créé par ses adhérents se trouve cité du stade. Nous comptons au sein de notre club une vingtaine de personnes membres et licenciés. Au cours de l'année 2017, nous avons organisé deux concours officiels : une équipe composée de 8 joueurs et joueuses a participé honorablement au championnat des clubs, ratant de peu la qualification pour les phases finales. Tous les mercredis soirs pendant les mois de juillet et août, nous avons organisé des concours ouverts à toute la popu-

lation. Durant cette période estivale, plus d'une centaine de personnes ont participé. Sans oublier les après-midi pendant la fête locale qui ont eu un vif succès. Avec le soutien de la municipalité, notre club fait partie du groupe Grand Orb pétanque qui réunit pratiquement la totalité des clubs des Hauts-Cantons. Ce regroupement associatif a organisé le 1er national Grand Orb de pétanque à Bédarieux début août 2017, et organisera en 2018 un grand concours régional à Hérépian les 13 et 14 juillet, ainsi que le 2e national Grand Orb de pétanque à Lamalou.

Notre seul regret est de n'avoir pu, faute de licenciés, participer au championnat des clubs vétérans.

Espérons qu'en cette nouvelle année de nouvelles recrues nous rejoindront. Lors de notre assemblée générale une nouvelle équipe a été élue en portant à sa tête une présidente. Nous organisons en 2018 deux concours officiels suivis de diverses activités estivales. En conclusion notre club ne recherche pas l'élite mais plutôt l'envie de participer avec respect des autres. Si vous en avez envie rejoignez nous.

La Joyeuse Pétanque vous souhaite une bonne et heureuse année 2018

Le Bureau



Acapmos



L'Association culturelle pour les arts, le patrimoine, la musique et l'orgue à Saint-Gervais-sur-Mare propose des actions pour la renommée de notre village, grâce à l'animation culturelle qu'elle réalise et sa participation à la sauvegarde du patrimoine.

Nos activités en 2017 :

Le 20 mai 2017 : concert en l'église de Saint-Gervais par l'Orchestre des mandolines et guitares de Paris, avec en soliste le ténor Nikola Todorovitch de l'opéra de Montpellier. Ce fut une prestation de qualité, très intéressante et appréciée.

Le 29 juillet 2017 : Comme chaque année s'est déroulé le concert des musiciens et chanteurs de Saint-

Gervais (guitare, harpe, orgue, piano, trombone, trompette, scie musicale, chants...), auquel petits et grands ont participé avec bonheur.

Encore un projet mené à bien : En cette année 2017 le clocher de notre église paroissiale s'est enrichi de 3 nouvelles cloches (Gervaise, Jeanne et Chloé), ce qui permet de disposer d'un carillon de 5 notes et de jouer de nombreux airs connus, pour le plaisir de nos oreilles. Leur baptême s'est déroulé le 30 juillet ; elles ont été bénies par le père Joseph-Marie Verlinde. Après qu'elles ont été hissées dans le clocher, le 19 août, a eu lieu l'inauguration par la municipalité.

Participation à la fête des associations avec « L'Instant d'orgue ».

Concert orgue et chant : « Cantem Nadal / Chantons Noël », par des Saint-Gervaisiens et cette année avec la participation de la chorale de Brusques, « La Passacaille ». Au programme : des noëls de chez nous mais aussi d'autres contrées.

Nos projets pour 2018 :

Achèvement des travaux d'embellissement de l'orgue.

Le dimanche 10 juin à 15 h en

l'église de St-Gervais : Concert de l'excellent sextuor de cuivres des solistes de l'Orchestre de Montpellier. Cela nous promet un moment exceptionnel et vibrant. Les réservations auront lieu à la Maison Cévenole. A ne pas manquer !

Le samedi 28 juillet à 21 h en l'église : Le concert des musiciens de Saint-Gervais-sur-Mare, donné pour votre plaisir au profit du maintien de l'orgue.

Si vous avez des enfants, des petits-enfants musiciens ou chanteurs, ou si vous êtes vous-mêmes musiciens, venez vite vous joindre à nous.

Le 1er samedi de décembre : Concert de Noël, orgue et chant.

Nous vous tiendrons informés des autres activités à venir.



Mècle Ensemble



L'association Mècle Ensemble continue d'organiser, année après année, des manifestations permettant de garder ce lien social qui nous est cher.

C'est ainsi que la soirée soupe (février), la fête du village (14 août) et la soirée châtaignes (octobre) ont eu lieu dans une ambiance toujours chaleureuse et festive.

Les membres de l'association s'im-

pliquent aussi, plus largement, dans la vie de la commune en étant notamment très actifs lors de la fête des associations de Saint-Gervais où ils ont activement participé à l'opération nettoyage du Casselouvre.

Le 25 juin 2017, Jacques Bonnet, écrivain, nous a ouvert une page d'histoire de notre pays lors d'une balade contée, depuis le mémorial de la forêt des Écrivains combattants jusqu'à l'église de Douch, sur les pas du maquis de Bir Hakeim. Ce fut un riche témoignage et un grand hommage à la mémoire de tous ces résistants.

Mècle Ensemble poursuivra des actions qui montrent notre attachement à notre patrimoine local, en coordonnant notamment ce prin-

temps 2018, en accord avec la municipalité et le Collectif des associations, une action commune de débroussaillage du site de Neyran et en reprenant cet été, si la météo nous est favorable (!), la fête du battage à l'ancienne.

Nous vous souhaitons donc, pour cette nouvelle année, beaucoup de moments conviviaux à partager avec ceux que vous aimez.

Bonne année 2018.

Le bureau de Mècle Ensemble.





Chorale de la Mare

Chanter quel plaisir !

Se retrouver toutes les semaines entre choristes pour partager la même passion est une source de bien-être et de joie.

En 2017, nous avons participé avec joie aux différentes manifestations du village où nous étions invités.

C'est avec plaisir et bonheur que nous retrouvons chaque fois un public attentif et chaleureux.

Le 21 juin, la chorale a organisé sur la place du quai la traditionnelle Fête de la musique.

La participation de l'association du Soleil et la Lune fut appréciée, ainsi que celle de nos jeunes chanteurs !

La soirée qui a suivi fut une réussite, tant par son repas que par son ambiance assurée par nos amis Éric et Laurent.

Rendez-vous pris pour le 21 juin 2018 ! Réservez la date !

Notre chorale a vu son effectif augmenter par l'arrivée de nouveaux choristes.

Bienvenue à eux ! et... à vous, si vous souhaitez nous rejoindre.

Pour terminer, nous vous souhaitons de belles fêtes en famille et entourés d'amis chers.

Meilleurs vœux de santé de la part de nous tous.

BERNARD Jean-Michel et ses choristes

Renseignements : 04 67 23 65 47

Répétition : mardi 17 h 30-18 h 30
Salle Moutou

Sports au canton

Créée en 2009, notre association réunit petits et grands pour pratiquer diverses activités physiques et sportives.

Nous avons encore, cette année passée, proposé des cours de zumba kids, zumba adulte, fitness, gym douce, éveil corporel pour les tout-petits ainsi que badminton et escalade.

Pour cette saison 2017/2018, nous conservons toutes les activités de l'an dernier (sauf l'éveil corporel) auxquelles vient s'ajouter notre nouveauté : des cours de salsa, 2 vendredis par mois, à la salle du cinéma.

Dans le respect de notre idéologie de pratiques sportives conviviales, ludiques et sans compétition, ce nouveau cours accueille des personnes de tous niveaux où chacun apprend à son rythme, en gardant à l'esprit que nous sommes là pour nous faire plaisir !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la présidente de l'association :



Mme Corinne Rouanet – 06 76 60 50 09
sportsaucanton@hotmail.fr

Facebook : Sports au Canton.

Nous vous souhaitons une sportive année 2018 !

Gaule minière de la Mare

Gestion du bassin versant de la Mare :

pêche électrique, alevinages, réserves, no kill, vente de cartes de pêche

L'AAPPMA, la Gaule minière de la Mare, dépend de la fédération de pêche 34.

Le travail de l'association est permanent, avec bien sûr un pic pendant les mois d'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie.

Aucun coût pour intégrer l'association, hormis être en possession d'une carte de pêche à jour.

Nous recensons 215 adhérents.

En accord avec la mairie de Saint-Gervais-sur-Mare, nous avons ouvert un parcours enfants sur le bas du Casselouvre.

À votre disposition
pour de plus amples informations.

Gilles Causse, président, élu au conseil
d'administration de la fédération de pêche
de l'Hérault - 06 89 97 89 29



Programme des manifestations 2018

sous réserve de modifications

JANVIER	• 1^{er} janvier : loto (CDF)
FÉVRIER	• 3 février : soirée karaoké / crêpes - salle du cinéma (Le Soleil et la Lune) • 24 février : soirée musicale - salle du cinéma (Comité des fêtes de St-Gervais)
MARS	• 17 et 18 mars : repas de la Saint-Joseph (Los Coamels)
AVRIL	• 2 avril : grand loto - salle culturelle (CDF)
MAI	• du 4 au 5 : inauguration des Imprévus au village + ateliers avec les artistes (Grandir Ensemble) • 5 mai : soirée karaoké / crêpes - salle du cinéma (Le Soleil et la Lune) • 8 mai : cérémonie victoire 1945 • 19 mai : nuit des musées (Maison Cévenole) • 20 mai : rallye-promenade (CDF - Comité des fêtes) • 26 mai : repas des anciens - salle culturelle • 27 mai : fête de Grandir Ensemble
JUIN	• 10 juin : concert à l'église de Saint-Gervais (Acapmos) • 15 juin : cabaret fête des élèves- salle culturelle (Le Soleil et la Lune) • 16 et 17 juin : journées de Patrimoine de Pays et des Moulins (M. Cévenole) • 21 juin : fête de la musique (Chorale de la Mare)
JUILLET	• 8 juillet : fête des vieux métiers (Maison Cévenole ATP) • 13 juillet : feu d'artifice et bal (CDF) • 13 juillet : macaronade des pompiers au stade avant le feu d'artifice • 14 juillet : loto et bodega (CDF) • 28 juillet : concert des musiciens de St-Gervais à l'église - 30 ans d'Acapmos • 28 juillet : fête du battage à Mècle
AOÛT	• 3, 4, 5, 6 août : fête de Saint-Gervais (CDF) • 12 août : fête des Nières (Vivre aux Nières) • 12 août : concours (Boule de la Mare) • 14 août : fête de Mècle (Mècle Ensemble)
SEPTEMBRE	• fête des associations : date non connue à ce jour (Collectif des associations) • 15 et 16 : journées du patrimoine
OCTOBRE	• tous les dimanches jusqu'en mars, lotos salle Moutou • 28 octobre : fête de la Châtaigne (Maison Cévenole)
NOVEMBRE	• 11 novembre : commémoration du centenaire de la 1^{ère} Guerre mondiale
DÉCEMBRE	• 1^{er} décembre : concert de Noël à l'église (Acapmos) • 2 décembre : marché de Noël • 31 décembre : loto des pompiers



Hébergement*

CHAMBRES D'HÔTES

CHEZ CAMILLE	Bruno Bousquet - 8 place du quai	04 67 23 07 22
LA BRUYERE	Brigitte TRAPP - 5 rue de la Marianne	06 35 25 27 65
L'ORTENSIA	rue du château	04 67 97 69 88

GÎTES

MAIRIE Logis verts - Gîte Le Chalet	Rue de Castres	04 67 23 60 65
Camping LE CLOCHER DE NEYRAN	Mme DUFAY Nathalie Les Bouissounades	04 67 23 64 16
M. Michel HAGER	Mècle	06 08 76 28 51 - 04 67 95 06 87

*Cette liste n'est pas exhaustive. Elle concerne les hébergeurs de la commune qui ont émis le souhait d'être sur le site <http://www.stgervaismure.fr>, ont accueilli la commission municipale pour validation de leur demande et sont à jour de leurs déclarations.

Memento pratique

ENTREPRISES ET ARTISANS

Pisciculture - L'Écho des Sources	- Christine CARRIÈRE - Route de Castanet-le-Bas	04 67 23 65 48
Maçonnerie-rénovation	- Alain SEGUI - 12 route de St-Gervais	04 67 23 93 89
Électricité générale	- Jean-Luc SAUTEREL - Rongas	04 67 23 65 43
La Boîte à Services	- Noël DUFAY	06 87 37 91 08
Ranch de la Mare	- Amor NOURI - rue de la Marianne	04 67 23 68 49
Vente de fromages	- Christine CALVET	06 23 87 64 31
Informatique	- Yves GRANIER - Castanet-le-Bas	06 83 56 65 19
Ramonage robotisé	- MITARAM	06 24 15 53 30

URGENCES – SANTÉ

◆ Gendarmerie	_____	17 ou 04 67 23 60 25
◆ Pompiers	_____	18 ou 04 67 23 61 07
◆ SAMU	_____	15
◆ Ambulances blanches, taxi,	Christophe ROQUES _____	04 67 23 60 57
Pompes funèbres		
◆ Médecin	Renaud MAUREL _____	04 67 23 60 51
◆ Infirmiers, infirmières	Karine MARQUEZ _____	06 32 21 88 12
	Alexandra LE GAL _____	07 61 30 47 56
	Gregory CNIGNIET _____	09 80 58 21 96 - 06 27 74 03 41
◆ Kinésithérapeute	Carlos RIVERO _____	04 67 95 40 44
◆ Podologue	Caroline CHANFORAN _____	06 23 04 07 80
◆ Pharmacie	Marie CAHUC _____	04 67 23 60 42
◆ Polyclinique des Trois vallées	_____	04 67 95 56 56
◆ Service gérontologie	Patrick BARBUSCIA _____	04 67 95 43 06
◆ Antenne médico-sociale départementale	_____	04 67 67 47 10

COMMERCES – SERVICES

Boulangerie - Pâtisserie	- Sébastien LETOUZEY - rue de la Marianne _____	04 67 23 65 65
Boulangerie - Pâtisserie	- Denis DEGAND - rue de Castres _____	04 67 23 60 43
Épicerie - Alexandre	- Myriam TAFANI - rue de la Marianne _____	04 67 23 68 76
Espace coiffure	- rue de Castres _____	04 67 23 69 87
Bar - Le Saint-Gervais	- Jennifer et Gérald GRAU - place de l'église _____	04 67 23 61 98
Pizzeria - Le Christina	- Christine HAON SAUVAGNAC - place du quai _____	04 67 23 97 88
Production de légumes bio	- Céline PUYGRENIER _____	06 86 60 94 50
Production de légumes et œufs bio	- Claude CAGNIART _____	04 67 23 89 46
Camping-restaurant	- Nathalie DUFAY _____	04 67 23 64 16
Primeurs	- Ahmid MOUTAOUKIL - marché hebdomadaire _____	
Charcutier	- Christian ALLIES - marché hebdomadaire _____	06 87 33 56 59
Restaurant - L'Ortensia	- Domaine de la Pièce - rue du Château _____	04 67 97 69 88
Coquillages - Plats cuisinés	- Jean-Philippe VARO _____	06 87 87 41 68
Vente de vêtements	- Marie-Jo BARDOU - marché hebdomadaire _____	
Correspondant Midi Libre	- Bruno BOUSQUET - bruno.bousquet@free.fr _____	06 71 37 96 55
ADMR	- Bédarieux _____	04 67 23 25 59
Présence verte	_____	04 99 74 37 00



Les Nières



Castanet-le-Bas



Rongas



Mècle

